publié le 15/06/2017

Aires marines éducatives

Appel à projet à destination des écoles ou classes de 6ème du littoral

Descriptif :

Appel à projet à destination des écoles ou classes de 6ème du littoral.

Lors de la Cop 21 à Paris, un partenariat a été signé par la ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, Ségolène Royal et le Président du gouvernement de la Polynésie française, Édouard Fritch, pour renforcer le réseau polynésien des aires marines éducatives et étendre la démarche à l'échelle nationale en respectant la philosophie du concept polynésien né aux Marquises.

> Une « aire marine éducative » est une zone maritime littorale de petite taille qui est gérée de manière participative par les élèves d'une école primaire ou une classe de 6ème suivant des principes définis par une charte.
> Elle constitue un projet pédagogique et écocitoyen de connaissance et de protection du milieu marin par des jeunes publics. La classe est ainsi placée au sein d'une dynamique territoriale faisant appel à l'expertise de l'école et de la commune concernée, mais aussi d'associations d'usagers ou de protection de l'environnement.

Aussi après la phase d'expérimentation conduite sur 8 territoires, l'appel à projet 2017/2018 est à destination de tous les territoires nationaux littoraux.
Il s'agit pour une classe de cycle 2 ou 3 de définir une zone aire marine éducative sur le littoral de la commune en charge de votre école ou établissement et d'y conduire un projet partenarial pouvant donner lieu à une labélisation.

Cet appel à projet est porté par l'Agence Française de la Biodiversité

- Consulter la plaquette de présentation :

Plaquette de présentation de l'appel à projet Aire marine éducative (PDF de 1.7 Mo)

- S'inscrire en renseignant le formulaire ci-dessous :

Le formulaire d'inscription à l'appel à projet Aire marine éducative (PDF de 733.9 ko)

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.